

# J'adopte le réflexe du tri et du recyclage



**Le tri des déchets : mode d'emploi**

ADOPTÉZ LE  
**R3FLEXE**  
RÉDUIRE - RÉUTILISER - RECYCLER

# ENCOMBRANTS ET DÉCHETS SPÉCIAUX

**DÉCHETS VERTS** *Si vous n'avez pas encore de composteur*  
Résidus de tontes, feuillages, branchages, plantes...



## DÉCHETS ÉLECTRIQUES

Appareils électroménagers, image, son, informatique, téléphonie...



## DÉCHETS DANGEREUX

Produits chimiques, huiles de vidange, piles et batteries, cartouches d'encre...



## AUTRES DÉCHETS

Meubles, gravats, déblais, pneumatiques, bois, métal, cartons, huiles de friture...



### Déchèteries

Accessibles gratuitement  
aux habitants du territoire



### Déchets'tri mobile

Récupère vos petits encombrants  
et déchets spéciaux



### Sur rendez-vous

Un service gratuit d'enlèvement  
pour les meubles  
et gros électroménagers

**RETROUVEZ LES HORAIRES, LES COORDONNÉES,  
LA LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS, RENDEZ-VOUS SUR [DECHETS.AMPMETROPOLE.FR](http://DECHETS.AMPMETROPOLE.FR)**

# EMBALLAGES ET PAPIERS

À DÉPOSER EN VRAC, BIEN VIDÉS, PLIÉS OU COMPACTÉS, SANS PRÉLAVAGE

## TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles, flacons, bidons, pots, barquettes, films, sacs, sachets, tubes...



## TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

Conserves, canettes, barquettes, tubes, bouteilles de sirop, aérosols, couvercles, papier aluminium...

**NE PAS EMBOÎTER  
LES EMBALLAGES**

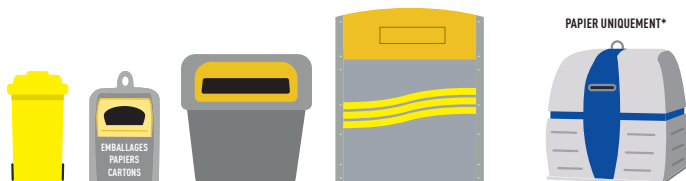


## TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON + TOUS LES PAPIERS

Boîtes en carton, briques lait/jus, boîtes à pizza, papiers, revues, journaux, courriers...



**PLIER  
LES CARTONS**



\* Colonne papier pour les communes suivantes : Alleins, Aurons, Berre-l'Étang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Malmorm, Martigues, Péliassanne, Port-de-Bouc, Rognac, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts, Salon-de-Provence, Sénas, Veloux, Vernègues

## VERRE

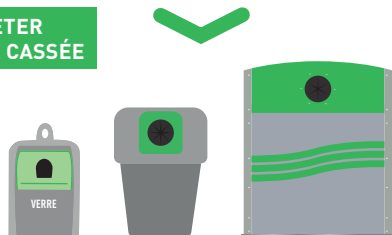
À DÉPOSER BIEN VIDÉS, SANS COUVERCLE, SANS PRÉLAVAGE



Bouteilles en verre

Pots, bocaux et flacons en verre

NE PAS JETER  
DE VAISSELLE CASSÉE

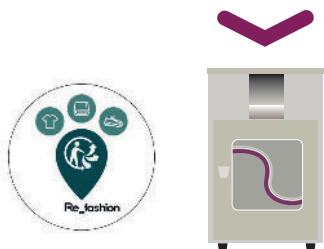


## TEXTILES

À DÉPOSER BIEN SECS ET PROPRES, MÊME ABÎMÉS, DANS DES SACS FERMÉS DE 30 LITRES MAXIMUM



Vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison



À retrouver  
sur l'application  
Adoptez le Reflexe

# RESTES ALIMENTAIRES ET PETITS DÉCHETS VERTS

À DÉPOSER DANS UN COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR  
OU DANS BORNE DÉCHETS ALIMENTAIRES SELON MON TYPE D'HABITAT



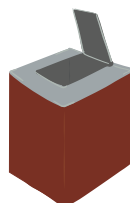
Restes de repas, marc de café, coquilles et boîte d'œufs, épluchures, fleurs coupées, tontes sèches de gazon, filtres à café, sachets de thé, peaux d'agrumes...



*lombricomposteur*



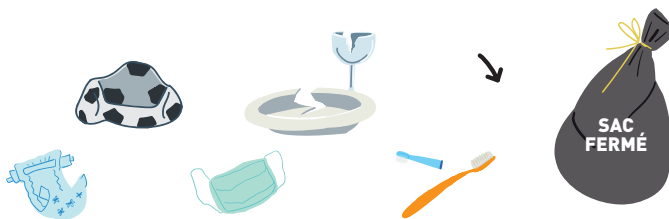
*composteur individuel*



*borne déchets alimentaires*

# ORDURES MÉNAGÈRES

À DÉPOSER DANS DES SACS FERMÉS DE 30 LITRES MAXIMUM



Masques, gants, mouchoirs, lingettes, serviettes hygiéniques, couches, brosses à dents, jouets et objets cassés, vaisselle et verres à boire, litière minérale...

BAC À SORTIR APRÈS 19H



# ADOPTER LE **R3FLEXE** RÉDUIRE - RÉUTILISER - RECYCLER



Je télécharge l'appli



[dechets.ampmetropole.fr](https://dechets.ampmetropole.fr)

0800 94 94 08 Service & appel  
gratuits

